

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

20 décembre 2010

Procès-verbal de la **session extraordinaire** du conseil de la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford tenue le 20 décembre 2010 à 18 h 15 à laquelle étaient présents les conseillères et conseillers Mme Sylvie Gélinas, M. Christian Morrissette, Mme Marie-Soleil Anger, M. Luc Pelletier, M. Luc Richard et M. Étienne Veilleux sous la présidence de M. Gilles Marchand, maire.

Étaient également présents la directrice générale et secrétaire-trésorière Mme Annie Poirier et l'inspecteur en bâtiment M. Normand Champagne.

10-12-513

OUVERTURE DE LA SESSION

Le maire, M. Gilles Marchand ouvre la session extraordinaire à 18h20. L'avis de publication de la session spéciale a été signifié dans les délais prescrits.

10-12-514

CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la session est déclarée régulièrement constituée.

10-12-515

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres présents ont signé l'avis spécial renonçant à la publication de ladite réunion extraordinaire du 20 décembre 2010.

10-12-516

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Constatation du quorum
3. Renonciation à l'avis de convocation
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Déclaration des états pécuniaires
6. Avis de motion – Règlement #254 amendement au règlement #225
7. Remerciement à M. André Lucas
8. Avenant pour le centre multifonctionnel
9. Adoption de la politique de gestion contractuelle
10. Ponceau Rang 1 – frais d'ingénierie
11. Formation des comités
12. Varia
13. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Mme Sylvie Gélinas, appuyée par Mme Marie-Soleil Anger, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour.

10-12-517

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

La directrice générale et secrétaire-trésorière demande aux membres du conseil de remplir leur déclaration d'intérêts pécuniaires pour l'année 2011. Chaque membre du conseil a remis sa déclaration à la directrice générale et secrétaire-trésorière.

10-12-518

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT #254 AMENDEMENT AU RÈGLEMENT #225

La conseillère Mme Sylvie Gélinas donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, le règlement #254 sera présenté pour adoption afin d'amender le règlement #225.

10-12-519

CRÉDIT POUR INSCRIPTION À LA FQM

CONSIDÉRANT que des frais de 75\$ ont été facturés au maire M. Gilles Marchand pour le congrès FQM (inscription de sa conjointe);

CONSIDÉRANT que sa conjointe n'est pas allée audit congrès et qu'elle ne devait pas y aller;

En conséquence,
Sur proposition de M. Luc Pelletier,
Appuyée par Mme Sylvie Gélinas,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit;

1. De faire un crédit au montant de 75\$ sur la facture #2010-12-06.

10-12-520

REMERCIEMENT À M. ANDRÉ LUCAS

CONSIDÉRANT le décès de M. André Lucas;

En conséquence,
Sur proposition de M. Étienne Veilleux,
Appuyé par M. Luc Pelletier,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit;

1. D'annuler la résolution 10-11-429 et de faire une lettre de remerciement pour les services rendus au comité du CCU pendant de nombreuses années.

10-12-521

AVENANT POUR LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL

CONSIDÉRANT que nous devons apporter des modifications au contrat pour la construction du centre multifonctionnel;

En conséquence,
Sur proposition de Mme Sylvie Gélinas,
Appuyée par M. Étienne Veilleux,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit;

1. Que l'entrée électrique pour le centre multifonctionnel soit installée du côté de la caserne, un avenant pour le coût devra suivre pour approbation par le conseil.
2. Que le revêtement du toit du centre multifonctionnel soit changé pour du bardeau d'asphalte garanti 30 ans le montant de l'avenant est de 2 750 \$.
3. Que le revêtement extérieur de la bâtisse soit en fibro-ciment, selon l'avenant #2, un crédit de 1 900\$ nous sera accordé.
4. Que le couvre-plancher soit en tuile de vinyle plutôt que du bois flottant, l'entrepreneur devra fournir un avenant pour le crédit.

10-12-522

ADOPTION DE LA POLITIQUE DE GESTION CONTRACTUELLE

Sur proposition de Mme Marie-Soleil Anger,
Appuyée par Mme Sylvie Gélinas,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit;

1. Que la politique de gestion contractuelle, tel que présentée et déposée aux membres du conseil soit adoptée. Voir copie de la politique en annexe.

10-12-523

PONCEAU RANG 1 – FRAIS D'INGÉNIERIE

CONSIDÉRANT que la municipalité doit refaire le ponceau au début du Rang 1;

En conséquence,
Sur proposition de Mme Marie-Soleil Anger,
Appuyée par M. Luc Richard,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit;

1. Que les frais d'ingénierie pour la réfection d'un ponceau elliptique situé dans le Rang 1 soient payés par la municipalité de Saint-Louis-de-Blandford à la firme de TEKNIKA pour un montant de 16 632\$
2. D'autoriser les démarches faites par la municipalité pour l'obtention d'un nouveau ponceau afin d'intercéder auprès du ministère des transports pour qu'il reprenne la construction dudit ponceau.

FORMATION DES COMITÉS POUR 2011**Nomination des comités**

Sur proposition de M. Étienne Veilleux,
Appuyé par M. Luc Richard,
Il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer les représentants
suivants pour les comités :

- Comité Régie Incentraide :
Mme Marie-Soleil Anger, M. Gilles Marchand et M. Christian Morrissette
- Comité de la bibliothèque :
M. Étienne Veilleux et Mme Sylvie Gélinas
- Comité du Centre d'Interprétation de la canneberge :
Mme Sylvie Gélinas et M. Christian Morrissette
- Comité de la Corporation de développement économique de St-Louis-de-Blandford :
M. Luc Pelletier, M. Luc Richard et Mme Marie-Soleil Anger
- Comité Rouli-Bus et Municar :
M. Christian Morrissette
- Comité de négociation pour les employés de la municipalité :
Mme Marie-Soleil Anger, M. Luc Richard et M. Étienne Veilleux
- Comité de la Corporation de Développement touristique des Bois-Francis :
M. Luc Richard
- Comité de la Sécurité Civile et mesures d'urgence :
Mme Sylvie Gélinas et M. Étienne Veilleux
- Comité Loisirs :
Mme Sylvie Gélinas
- Comité de la politique familiale :
Mme Sylvie Gélinas et M. Étienne Veilleux

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points de l'ordre du jour étant épuisés, sur proposition de M. Luc Pelletier, il est résolu de procéder à la levée de l'assemblée à 19h37heures.

M. Gilles Marchand
Maire

Mme Annie Poirier
Directrice générale et
secrétaire- trésorière

Le maire a prit connaissance de toutes les résolutions par sa signature et décide de ne pas se servir de son véto.